

Enquête sur la situation des acteur.trice.s des musiques actuelles en Bretagne

Espace de coopération pour les musiques actuelles en Bretagne

30 avril 2020

Le 17 mars 2020, quand le confinement démarre en France suite à l'arrivée progressive de mesures de limitation des rassemblements publics, l'ensemble du monde culturel se trouve démuné, désorienté et tente d'identifier ses perspectives. Les acteur.trice.s investi.e.s dans la préfiguration de l'espace de coopération pour les musiques actuelles en Bretagne réalisent ainsi rapidement l'étendue de leur responsabilité. La construction de cet espace, lancée par les acteur.trice.s des musiques actuelles en 2016, avec l'aide du fonds commun Drac, Région et CNM, prend alors un sens particulier.

La préfiguration est en cours : un coordinateur est salarié en novembre 2019, des groupes de travail ont eu lieu le 15 janvier et le 2 mars 2020 et de nombreuses rencontres s'opèrent en région. Une association de préfiguration est en cours de création et les participant.e.s appuient largement le rôle central, en terme de circulation d'information, de solidarité et d'expertise qu'un tel projet doit revêtir.

Au fil des jours, c'est peut-être surtout le point de rencontre que cet espace constitue qui va jouer le rôle le plus marquant. Chacun a besoin de voir d'autres gens, de partager sa situation, de réaliser que nous sommes tous dans le même bateau. C'est ce que nous constaterons lors de l'organisation, le 21 avril, d'une journée de visio destinée à rompre l'isolement et qui réunira environ 80 personnes.

Dans les autres régions de France, toutes dotées aujourd'hui de structures de coopération, les différents pôles et réseaux, aux côtés des organisations nationales (syndicats, fédérations...), s'organisent pour faire remonter du terrain des données sur la situation de chacun.

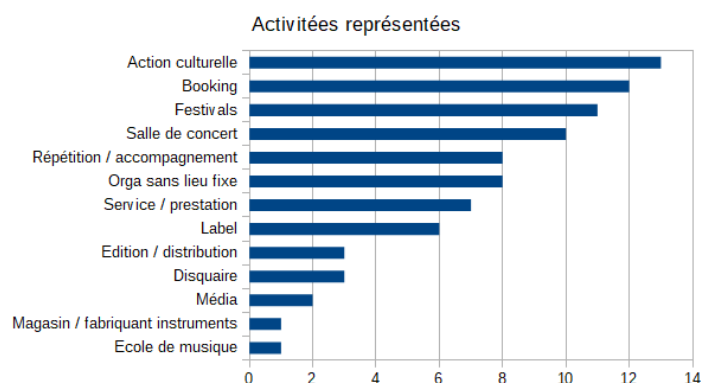
De nombreux questionnaires sont ainsi lancés illustrant la volonté collective d'analyser la situation afin de permettre à chacun (pouvoirs publics comme acteurs) de mettre en place les bonnes réponses. C'est dans ce contexte que l'espace de coopération lance son questionnaire alors qu'il dispose de peu de moyens, d'aucun support de communication et que sa structuration reste embryonnaire.

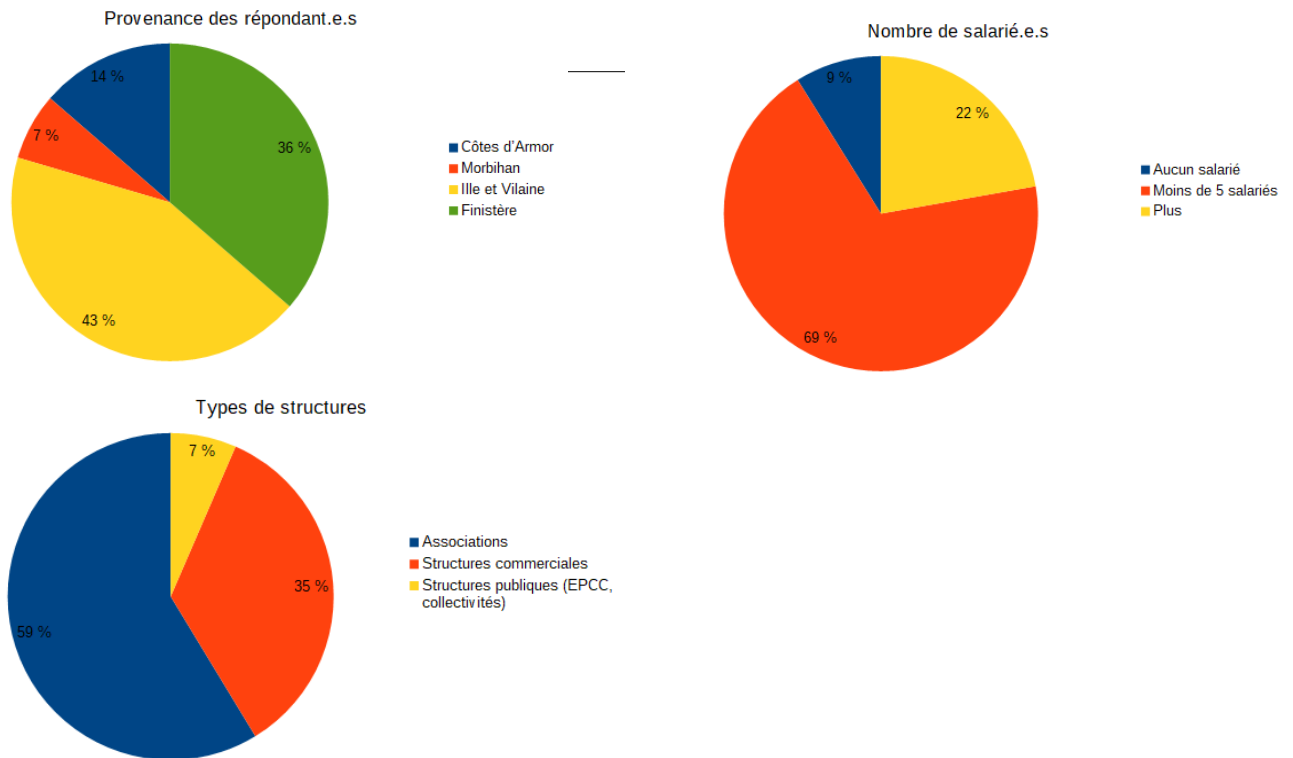
Afin de créer le moins de redondance dans les questionnements et de recouper avec nos homologues certains résultats, nous nous sommes inspirés de questionnaires préexistants et en particulier celui du Pôle de coopération pour les musiques actuelles en Pays de la Loire pour élaborer le notre.

Le questionnaire de l'espace de coopération s'adresse à l'ensemble des composantes des musiques actuelles. Conçu pour être rapide à remplir et simple à appréhender, son but est modeste, à savoir identifier l'urgence et permettre aux acteur.trice.s « moins structuré.e.s », moins connecté.e.s aux diverses organisations, d'exprimer synthétiquement leurs besoins. Il nous a ainsi permis de tendre une perche et de récolter la parole de structures qui étaient restées en dehors de beaucoup des radars (bénévoles, prestataires, disquaires, médias...) et qui figurent, au final, parmi les plus impactés.

Synthèse et analyse des résultats

- Date de lancement : 23 mars 2020
- 17 questions / 15 mn maxi de temps de remplissage
- Nombre de répondants : 45





Caractéristiques structurelles :

- 60 % (27) des structures répondantes sont des associations
- 35,5 % (16) sont des structures commerciales (Sarl, Eurl, entreprises individuelles, Scop...)
- 69 % des structures répondantes disposant de salariés ont moins de 5 salarié.e.s

L'impact sur l'activité des répondants :

- 691 intermittents sont concernés
- 154 prestataires
- 410 concerts reportés ou annulés
- 1 424 550 € de pertes financières estimées

Estimation de l'urgence :

- 25 % des répondants considèrent être en danger dans l'immédiat / 53 % à moyen et à long terme
- Sur les 11 structures qui se disent en danger dans l'immédiat :
 - 6 sont des structures de production de spectacle (bureau de production ou compagnie)
 - 3 sont des prestataires (catering, affichage, technique...)
 - 1 café-concert
 - 1 disquaire

Ces catégories les plus impactées sont aussi les moins subventionnées et les plus dépendantes de la présence de leur public. Cette tendance se confirme par nos échanges avec les acteur.trice.s régionaux et nationaux. Pour les structures inquiètes sur le moyen et long terme, l'échéance de l'été est déterminante.

« Nous serons en capacité de rebondir si la situation ne dure pas trop longtemps. »

« Passé le mois de juin, les pertes financières seront trop lourdes et la trésorerie probablement insuffisante pour redémarrer l'activité. »

Les pertes financières et les perspectives sont encore très floues :

« Actuellement difficile de se prononcer sur la perte nette et la mise en difficulté de la structure, aucun chiffre d'affaire n'est à prévoir sur avril, mai, juin et sans doute juillet »

« Une catastrophe économique à moyen terme. » / « L'éventuelle perte financière encore difficilement quantifiable. »

Les difficultés de trésorerie n'arrangent pas les situations, cette crise intervenant également dans une période qui concentre une grande partie de l'activité et qui permet de lancer celle de l'année suivante.

« Notre projet se construit sur des ressources propres et dépend des manifestations culturelles engagées. »

« Pas de manifestation = pas d'action test ni de modélisation = pas de développement. »

« Au sortir d'un hiver de production, la trésorerie est au plus bas. Les diffusions du printemps et de l'été permettaient de rétablir l'équilibre. »

« l'activité de cet exercice ne permettra pas de faire les investissements prévus (embauches, communication, nouvelles missions co-production, résidence...) et pourtant nécessaire pour continuer à développer l'activité. »